

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial	167 593	17 132	150 461	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	139 679	50 578	89 101	
	Immobilisations financières (1)	8 000		8 000	
	Total I	315 272	67 710	247 562	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	11 659		11 659	
	Marchandises	39 803		39 803	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	120 099		120 099	
	Autres créances (3)	30 181		30 181	
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	220 859		220 859	
	Charges constatées d'avance	6 434		6 434	
Total II		429 036		429 036	
Total général I + II		744 308	67 710	676 598	

Passif

		31/12/2023	
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	5 000	
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	55 986	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	60 986	
	Provisions pour risques et charges		
	Total II		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	268 418	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	235 312	
	Autres dettes	110 883	
	Produits constatés d'avance		
Total III		615 612	
Total général I+II+III		676 598	
(1) Dont immobilisations financières - 1 an		(4) Dont dettes à plus d'un an	232 502
(2) Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises	315 272
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées	

A.D.C.

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1588 avenue du Général DE GAULLE
83300 DRAGUIGNAN

921 534 186 RCS DRAGUIGNAN

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 MARS 2024**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 55 985,61 euros de la manière suivante :

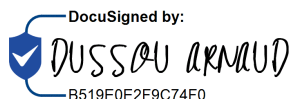
➤ Bénéfice de l'exercice	55 985,61 euros
➤ A la réserve légale, à ouvrir au passif du bilan <i>qui sera dotée dans son intégralité</i>	500,00 euros -----
➤ Le solde au compte "autres réserves", <i>à ouvrir au passif du bilan</i>	55 485,61 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution n'a eu lieu.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

DocuSigned by:

B519E0E2F9C74F0...